



**TERRES DU  
HAUT BERRY**  
Communauté de Communes

## MA PRIME RÉNOV' :

### C'EST QUOI ?

**Aide forfaitaire par poste de travaux de rénovation énergétique réalisés.**

L'assistance à maîtrise d'ouvrage et à maîtrise d'oeuvre sont également subventionnées par l'Anah.

### POUR QUI ?

**Propriétaire occupant**, forfait ajusté en fonction du niveau de ressources.

Étendue aux ménages non modestes à l'exception des plus aisés (déciles 9 et 10), et aux propriétaires bailleurs **à compter du 1er janvier 2021**.

### QUEL MONTANT ?

Plafond : 20 000 € de primes sur 5 ans.  
La liste des postes de travaux financiables est définie en fonction des économies d'énergie que chacun permet de réaliser, pour un financement par priorités.

### TRAVAUX ÉLIGIBLES (non exhaustifs) :

- Isolation
- Chauffage
- Ventilation
- Diagnostic et audit énergétique

Liste à consulter sur [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

Exemple :

- Installation d'un chauffe-eau solaire individuel = aide de 3000 € (ménages modestes) ou 4000 € (ménages très modestes),
- Isolation des murs par l'extérieur = aide de 75€/m<sup>2</sup> (ménages modestes) ou 100€/m<sup>2</sup> (ménages très modestes)

Pour connaître le niveau de prime il est préférable de consulter le guide Maprimerenov sur le site [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr) ou effectuer une simulation en ligne sur Simul'aides : [www.faire.gouv.fr](http://www.faire.gouv.fr).

Cette simulation comprend le cumul avec les certificats d'économie d'énergie à solliciter séparément auprès des énergéticiens.



### LES CONDITIONS :

- Résidence principale achevée depuis plus de 2 ans (pour les appartements : parties communes possible)
- Les travaux (fourniture et pose) doivent être obligatoirement faits par une entreprise ou un artisan qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- Ne pas dépasser un niveau de ressources fixé nationalement.

*Exemple :*

RFF année N-1 de 19074€ pour 1 personne,  
27896 € pour 2 personnes,  
33547 € pour 3 personnes,  
39192 € pour 4 personnes.

### À NOTER :

Ne pas avoir commencé les travaux AVANT d'avoir déposé le dossier d'aide en ligne sur :

[www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)

Il est recommandé d'attendre la notification du montant de l'aide pour engager des travaux.



**MaPrimeRénov'**

Mieux chez moi, mieux pour la planète



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE